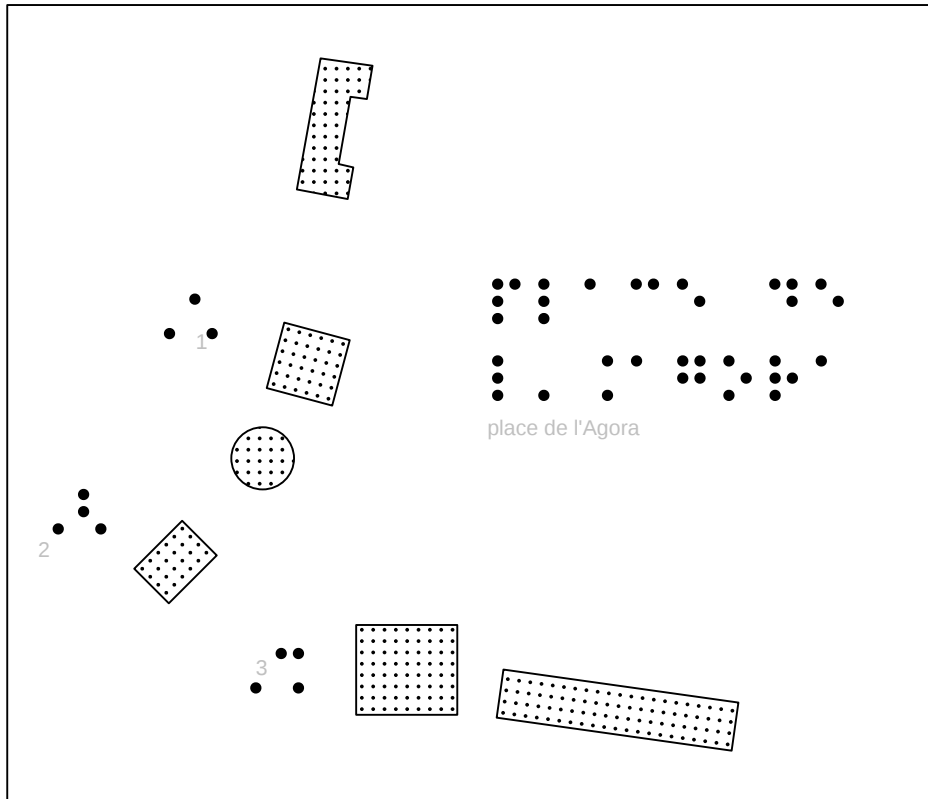




- 1 : le siège du Conseil (Boulè).
Ils sont 500 citoyens tirés au sort
chaque année par l'Assemblée
pour préparer les lois.
- 2 : le siège des stratèges. Ils
sont 10 citoyens élus pour un an
par l'Assemblée pour diriger la
cité.
- 3 : le siège du tribunal (Héliée).
Ils sont 6.000 citoyens tirés au
sort chaque année par
l'Assemblée pour rendre la
justice.

